

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Concours québécois en entrepreneuriat du Centre-du-Québec
Une excellente cuvée de lauréats

Ville de Bécancour, le 1er mai 2008 - C'est sous les co-présidences d'honneur de M. Maurice Richard, président de la Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec et maire de Bécancour et de M. Martin Dupont, président de l'Association régionale de développement économique du Centre-du-Québec (ARDECQ), et directeur général de la Société de développement économique de Drummondville, que s'est déroulée au Pavillon Arthabaska de Victoriaville, la soirée de remise de prix proclamant les gagnants de la 10e édition régionale du Concours québécois en entrepreneuriat au Centre-du-Québec.

Mis sur pied il y a dix ans, le Concours québécois en entrepreneuriat est le seul concours à réunir le monde de l'éducation et le milieu des affaires. Cette synergie constitue un bel outil de promotion, de développement et de valorisation de l'entrepreneuriat qui mobilise toutes les régions du Québec. Les entrepreneurs régionaux ont eu la possibilité de s'inscrire dans l'un de ces deux (2) volets, soit la Création d'entreprise et l'Entrepreneuriat étudiant.

Signalons que cette année, un total de 186 projets ont été présentés dont 157 pour le volet Entrepreneuriat étudiant et 29 dans le volet Création d'entreprise.

Les partenaires

Des bourses d'une valeur totale de 7 500 \$ ont été remises aux gagnants des différentes catégories. Les 6 lauréats du volet Création d'entreprise ont reçu une bourse de 1 000 \$ chacun. Quant aux 6 lauréats du volet Entrepreneuriat étudiant, ils se sont partagés une somme totale de 1 500 \$.

Soulignons que tous les lauréats de la région deviennent automatiquement finalistes à la grande finale provinciale qui se tiendra le 19 juin prochain au Centre des Congrès à Québec.

Sources : M. Martin Dupont, président de l'ARDECQ
Tél. : 819-477-5511
M. Paul Groleau, coordonnateur régional
Tél. : 819-752-9672

DESCRIPTION DES LAURÉATS - SECTEUR BÉCANCOUR

Volet entrepreneuriat étudiant - Lauréats

Pour son volet Entrepreneuriat étudiant, le Concours interpelle les jeunes du niveau primaire au niveau universitaire. Il permet à tous les étudiants de la région de concrétiser un projet d'entreprise, de mettre à contribution leur créativité et leur dynamisme et parfois même, de réaliser leur rêve.

Les projets scolaires ou parascolaires doivent avoir été réalisés au cours de la dernière année (juin 2007 à juin 2008). Ces projets doivent permettre aux étudiants participants de prendre conscience et de développer leur habileté entrepreneuriale.

Primaire 1er cycle (1ère et 2ème année)

Le Calend'Or de l'**École Boutons d'Or** de Bécancour, de la Commission scolaire de la Riveraine.

Réalisé par les élèves de 2ème année, **le Calend'Or** est un projet qui a émergé suite à une prise de conscience des élèves sur les attractions touristiques de leur région. Suite à l'annonce du déménagement prochain de l'un des leur vers une plus grande ville, les élèves de l'école Boutons d'Or ont voulu mettre en valeur les attraits touristiques de leur région.

Pour promouvoir au sein de leur communauté ces lieux historiques et touristiques et de susciter l'intérêt de leurs parents à les visiter, les élèves au cours de l'année la production de calendriers illustrant ces attraits touristiques.

JEUNES ENTREPRISES (JE)

La Daterie, une entreprise de fabrication d'un calendrier perpétuel en bois. Réalisant ces produits à partir de pièces de bois récupérés, les étudiants de l'école secondaire Mont-Bénilde ont appris le fonctionnement d'une entreprise et planifiée toutes les étapes de son développement.

VOLET CRÉATION D'ENTREPRISE - GAGNANTS

Les candidats au concours dans le volet Création d'entreprise devaient soumettre un plan d'affaires détaillé. Étaient admissibles les femmes et les hommes de 18 ans et plus qui ont un projet d'entreprise, qui veulent se lancer en affaires et qui en sont aux premières étapes de la réalisation.

CATÉGORIE COMMERCE

Carpe Diem, savonnerie artisanale, Mme Brigitte Bastien

Incorporée depuis le 12 mars 2007, l'entreprise Carpe Dien, une savonnerie artisanale, fabrique des produits naturels destinés aux soins de la peau. La gamme se démarque par la qualité de ses présentations et par le choix des composantes. En plus d'avoir pignon sur rue à Bécancour, Carpe Diem offre sa gamme de produit via sa boutique en ligne. Depuis janvier 2008, la firme compte plus de 600 visiteurs qui ont navigué sur son site Internet.

Unique propriétaire, Mme Brigitte Bastien, offre également des produits adaptés et personnalisés pour les Auberges champêtres, un marché qu'elle entend développer aux cours des prochains mois. Parmi ses autres projets, la propriétaire artisane veut aménager une salle pour des démonstrations pouvant accueillir jusqu'à une trentaine de personnes ainsi qu'un musée du savon.

Devenir une savonnerie d'envergure nationale et reconnue par la qualité de ses produits, par son réseau de distribution et par sa contribution à l'économie de sa région, voilà la vision qui anime Brigitte Bastien.

CATÉGORIE ÉCONOMIE SOCIALE

Coopérative de Solidarité de santé de Sainte-Gertrude, Mme Jennifer Giles et son équipe

La Coopérative de Solidarité de santé de Sainte-Gertrude est une organisation communautaire, multiservices, dont la mission est d'accroître l'accessibilité aux services de soins de santé touchant la prévention et le traitement de la maladie. Elle dessert la population des secteurs de Bécancour, Ste-Gertrude, Sainte-Marie-de-Blandford et St-Sylvère.

La coopérative veut apporter une solution aux problèmes liés à l'augmentation des coûts d'opérations des services de santé, la baisse des effectifs et la difficulté de recruter de nouveaux médecins ayant comme conséquence qu'un nombre grandissant de cliniques privées environnantes refusent de nouveaux patients, privant ainsi la population d'un accès facile aux soins.

Pour ce faire, les membres du conseil d'administration travaillent afin que la Coopérative de Solidarité de santé de Sainte-Gertrude puisse permettre à ses membres d'avoir un contrôle direct sur leurs soins de santé, de préserver et de développer le patrimoine médical de leurs communautés respectives.

La Coop cherchera aussi à améliorer les conditions économiques et sociales des milieux impliqués.

C'est en misant sur l'implication financière des membres, des citoyens, des professionnels, des travailleurs, des entreprises de la région que compte pouvoir se développer la coopérative et être en mesure d'offrir une clinique communautaire qui saura répondre aux besoins de ses citoyens.